



Léger repli de l'attractivité en Martinique, prédominance des non-natifs parmi les emplois qualifiés

L'attractivité économique de la Martinique est plutôt faible en 2013, en léger repli par rapport à 2008. Le territoire attire globalement peu d'emplois productifs et encore moins d'emplois qualifiés de cadres ou de professions intellectuelles supérieures. Parmi eux, les natifs sont largement sous-représentés.

Lise Demougeot

L'attractivité économique est au cœur des stratégies de développement des territoires et s'appuie en partie sur la mobilité des hommes et des capitaux. Elle est de nature productive lorsqu'il s'agit de créations d'emplois relevant d'un établissement nouvellement installé ou déjà existant mais dont le siège est à l'extérieur du territoire, ou encore d'arrivées d'emplois qualifiés (*Définitions, méthodologie, sources*). Sinon, l'attractivité est dite présente : elle repose notamment sur l'arrivée de populations sans activité productive locale, mais au service des besoins de la population en progression constante.

L'attractivité économique martiniquaise en léger retrait

Les enjeux de l'attractivité en termes de développement répondent aux problématiques globales d'emploi ou de vieillissement de la population, tout comme à celles liées au développement local et à l'aménagement du territoire. Le nombre d'emplois productifs créés en Martinique sous l'impulsion de centres de décision extérieurs est faible sur la période récente. En outre, relativement peu d'actifs qualifiés s'installent sur l'île car le tissu économique propose peu de ces emplois rares en regard des autres territoires français (*figure 1*). Les zones d'emploi de France hexagonale, auxquelles est comparé la Martinique, ont une attractivité très contrastée, qui dépend de leur situation géographique, de leur image mais également de leur taille.

Sous-représentation des natifs parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures

Sur mille actifs ayant un emploi qualifié en Martinique, un seul est arrivé en 2013. Signe de l'insularité, l'attractivité globale de la Martinique en termes d'emploi est très faible : sur mille actifs ayant un emploi, seize sont arrivés en 2013, dont quatre retours au pays (*figure 2*). Les natifs de Martinique sont sous-représentés parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures, 7 % appartiennent à cette catégorie contre 20 % chez les non natifs en emploi.

1 Repli de l'attractivité des emplois productifs et qualifiés en Martinique

Évolution de l'attractivité relative des Antilles-Guyane entre 2008 et 2013

	Emplois productifs	Emplois qualifiés	Retraités
Martinique	↓	↓	→
Guadeloupe	↓	↓	→
Guyane	↗	↗	→

Lecture : pour chacun des indicateurs, l'évolution du positionnement relatif de chaque territoire est observée entre 2008 et 2013 au sein de l'ensemble des zones d'emploi France entière. La flèche ascendante signifie que le positionnement du territoire s'est amélioré en 2013 par rapport 2008. La flèche horizontale signifie qu'il s'est maintenu. La flèche descendante signifie qu'il s'est dégradé.

Sources : Insee, Sirene, Clap Lifi de 2011-2013, RP 2008 et 2013.

2 Sous-représentation des natifs de Martinique parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures

Taux d'arrivée d'actifs et part dans l'ensemble des actifs occupés en Martinique en 2013

Type d'activité		Taux d'arrivée en Martinique En %	Part dans l'ensemble des actifs occupés En %	Part relative au lieu de naissance En %
Ensemble	Personnels de « conception-recherche » hors recherche publique	0	0	///
	Cadres du privé hors « conception-recherche »	1	3	///
	Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	3	6	///
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	4	9	///
	Autres actifs ayant un emploi	11	91	///
	Ensemble des actifs ayant un emploi	15	100	///
Nés en Martinique	Personnels de « conception-recherche » hors recherche publique	0	0	0
	Cadres du privé hors « conception-recherche »	0	2	2
	Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	1	4	5
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	1	6	7
	Autres actifs ayant un emploi	3	78	93
	Ensemble des actifs ayant un emploi nés en Martinique	4	84	100
Nés hors Martinique	Personnels de « conception-recherche » hors recherche publique	0	0	1
	Cadres du privé hors « conception-recherche »	1	1	7
	Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	2	2	13
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	3	3	20
	Autres actifs ayant un emploi	8	13	80
	Ensemble des actifs ayant un emploi nés hors Martinique	11	16	100

Lecture : sur mille actifs ayant un emploi en Martinique, 15 sont arrivés en 2013 : 11 d'entre eux sont nés hors Martinique et 4 en Martinique. Parmi les natifs de Martinique ayant un emploi, 7 % appartiennent à la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures, tandis que ces derniers sont 20 % parmi les non-natifs.

Champ : Martinique, lieu de résidence

Source : RP 2013, exploitation complémentaire, niveau individu

Définitions

La partition de l'économie en deux sphères, présente et productive, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités. Tandis que les activités et les emplois présents répondent aux besoins des populations présentes sur le territoire, les activités productives produisent des biens majoritairement consommés hors du territoire et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

Méthodologie, sources

Trois indicateurs permettent d'évaluer le niveau d'attractivité des territoires en 2013, les deux premiers relevant de l'attractivité productive, le troisième de l'attractivité résidentielle. Il ne s'agit pas d'une vision complète de l'attractivité du territoire : la dimension touristique n'est pas prise en compte tout comme les flux migratoires résidentiels.

1. Le taux d'arrivée d'emplois productifs rapporte le nombre moyen de créations et de transferts d'emploi par des décideurs (siège d'entreprise ou tête de groupe) extérieurs au territoire dans les établissements de la sphère productive à l'emploi moyen. Il est calculé, pour la période 2011-2013, à partir de trois sources : le répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) qui identifie les créations ; la source Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) qui fournit des statistiques sur l'emploi salarié et l'enquête sur les liaisons financières entre sociétés (Lifi) qui identifie les groupes de sociétés et détermine leur contour.

2. Le taux d'arrivée d'actifs qualifiés est estimé à partir des données du recensement de la population 2013. Il rapporte le nombre d'arrivées d'actifs qualifiés au lieu de résidence (à la différence des zones d'emploi hexagonales au lieu d'activité), sur une période d'un an, au nombre total d'emplois de la zone. Les catégories d'actifs à compétences rares dits « actifs qualifiés » retenues pour le calcul de cet indicateur sont : les cadres du privé ainsi que les personnels de « conception-recherche » hors recherche publique.

3. Le taux d'arrivée de retraités est mesuré avec le recensement de la population 2013. Les données concernant les migrations sont issues de la question sur le lieu de résidence un an auparavant. Ce taux est calculé en rapportant le nombre d'installations de retraités provenant d'autres zones à la population totale.

Pour chacun de ces trois indicateurs, l'évolution entre 2008 et 2013 est mesurée de manière relative du fait de changements de méthodes survenus sur la période. L'analyse se fait donc sur l'évolution du positionnement des trois territoires de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique par rapport aux zones d'emplois métropolitaines, à partir des valeurs standardisées prises par les indicateurs.

Ne sont pas prises en compte pour l'analyse de l'attractivité économique les activités sociales (services et prestations sociales autres que les retraites) et les activités publiques : leurs localisations relèvent de logiques différentes, sans lien direct avec une compétition entre territoires.

Service territorial de Basse-Terre
Rue des bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Didier BLAIZEAU

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Typhenn LADIRE

ISSN : 2416-8211
© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- C. Sourd, « Arrivées d'emplois et de résidents - Un enjeu pour les territoires », Insee Première n°1622, novembre 2016
- Léger repli de l'attractivité en Guadeloupe, prédominance des non-natifs parmi les emplois qualifiés, Insee Flash Guadeloupe n°52, novembre 2016
- Hausse de l'attractivité en Guyane, prédominance des non-natifs parmi les emplois qualifiés, Insee Flash Guyane n°52, novembre 2016

